



L'éditorial de Monsieur le Maire,

Afin de vous donner le plus d'infos possible et notamment les dates de l'enquête publique concernant le P.L.U, ce bulletin a été un peu retardé.

Vous allez découvrir le logo de la commune mis au point par un jeune étudiant Chapeland : Loïc Bronnec en collaboration avec la commission communication. Il a été voulu simple en soulignant la tradition, la nature et l'avenir.

Ce bulletin sera pour l'essentiel consacré à des informations municipales.

Dans le cadre de celles-ci je me dois de vous parler finances et des budgets votés lors du conseil municipal du 30 Mars 2012. Le Compte Administratif 2011 a été arrêté et validé avec en fonctionnement une recette de 930 843 € et une dépense de 622 977 € soit un excédent de 347 866 €. En investissement, les recettes s'élèvent à 1 658 076 € et les dépenses à 1 301 753 € soit un excédent sur l'exercice de 356 323 €

Avant de voter le budget primitif 2012, le conseil municipal a fixé les taux d'imposition communaux. Compte tenu des obligations légales, notamment la mise en accessibilité aux handicaps des bâtiments publics, ils vont progresser légèrement pour s'établir à 7,41% en Taxe d'Habitation, à 16,14 % en Foncier Bâti et à 49,18% en Foncier Non Bâti. Soit une augmentation moyenne de 5%.

Pour comparaison, les taux moyens des communes de la même strate du département sont à 21,17% pour la TH, 27,27% pour le FB et 60,07% pour le FNB.

Si nous voulons obtenir des dotations et subventions de la part de l'Etat, du Conseil Général et de la Communauté de Communes il est nécessaire d'augmenter la pression fiscale. Ces diverses subventions et dotations directement liées à l'effort fiscal nous sont impératives afin de réaliser nos projets et faire fonctionner la commune, nos ressources propres ne nous permettant pas d'apporter à la population de nouveaux services.

Le budget primitif 2012 s'équilibre en recettes et dépenses à 1 158 815 € pour le fonctionnement et à 1 413 795 € en investissement dont 630 000 € en reste à réaliser.

Vous trouverez la liste des projets retenus dans la rubrique commission des travaux.

J'ai essayé d'être le plus précis possible en fonction des choix que nous nous sommes fixés. Ces choix, nous continuerons à les assumer afin que La Chapelle progresse encore, vers plus de modernité et de services.

Jean Gallien

Erratum :

Une partie du texte proposé par le Tennis club pour le bulletin de Janvier a été oublié, le voici, avec nos excuses.

« Les championnats de printemps 2011 (disputés dans des conditions climatiques clémentes) ont été d'une bonne qualité: sur nos 7 équipes (4 masculines et 3 féminines), 3 ont joué les phases finales et une seule est descendue de division. Les 2 équipes jeunes se sont comportées honorablement, souvent en compétition avec de gros clubs disposant de moyens et d'infrastructures sans commune mesure avec les nôtres !

Quant aux championnats d'automne, les équipes vétérans et du Challenge de l'Isère ont eu également de bons résultats. Signalons la belle performance de l'équipe Vétérans Mixte qui, dans les phases finales, est allée battre l'équipe 2 du Grenoble Tennis (plus gros club de l'Isère avec 900 licenciés).

Le tennis ce n'est pas que la compétition, mais aussi un « sport loisir », dans la tradition du club. Nous manquons toujours d'infrastructures pour satisfaire tous nos adhérents et nous espérons que le projet de troisième court (réservé au « tennis loisir ») pourra aboutir. Le gymnase est très occupé et sert souvent de salle des fêtes : il devient difficile à nos adhérents d'y jouer pendant la mauvaise saison...

Le projet de courts couverts intercommunaux n'avance pas: la gestion des équipements sportifs n'est pas une compétence de la communauté de communes et il semble difficile de faire évoluer les choses, malgré le soutien de nos élus Chapelands. La réforme des collectivités territoriales et la fusion des communautés de communes en 2012 compliquent évidemment la donne. Le tennis est un sport majeur en Isère (le 2° en nombre de licenciés) mais le retard en équipements de la région de La Tour du Pin devient de plus en plus évident, par rapport au reste du département ! Mais gardons espoir et en dépit cela, nos adhérents pratiquent leur sport dans la bonne humeur et la convivialité, ce qui reste l'essentiel.

Philippe Mahieu, Président du Tennis Club »

un résumé des délibérations prises par le conseil municipal octobre 2011 à février 2012

Décisions prises par le maire dans le cadre de ses délégations

Le Maire rend compte des décisions prises pas ses soins dans le cadre des délégations données :

- ACQUISITION MATERIEL :
 - ✓ Remplacement cuisinière SAR 535.90 € TTC
 - ✓ Contrat entretien pour le nettoyage du gymnase
- Acquisition d'un tracteur John DEERE avec reprise du tracteur FENDT pour un montant de 10 500 €

CANTINE SCOLAIRE

- Attribution du marché de fabrication, fourniture et livraison de repas en liaison froide à la CANTINE SCOLAIRE (2.92 € HT repas enfant – 3.02 € HT repas adulte)
- Adoption du règlement
- Fixation des tarifs des repas enfants et adultes

ESPACES NATURELS SENSIBLES

- Extension zone préemption « ECHEROLLES »
- Création d'une zone préemption « zone humide des FONTAINES »

PLAN LOCAL D'URBANISME

- Arrêt du Projet de révision le 14 novembre 2011

PERSONNEL :

- Création d'un poste d'adjoint technique territorial de 2^{ème} classe, à temps complet, à compter du 1^{er} Mars 2012, poste pourvu par Patrick VARLOUD
- Départ à la retraite de Danielle CANTELLO, ATSEM au 1^{er} mars 2012

PLAN d'ACCESSIBILITE VOIRIE et ERP :

- Création d'une commission
- Approbation du diagnostic établi par la société APAVE

TRAVAUX AMENAGEMENT « hameau du MOLLARD »

- Avenant au marché de travaux de Voirie pour un montant de 18 801.70 € H.T.

AUTRES DECISIONS

- Demande de subvention pour un ABRI BUS au MEYNAT
- MAISON MEDICALE – LOGEMENTS : tarifs de location – autorisation de signature des baux
- Urbanisme : TAXE d'AMENAGEMENT : Institution de la T.A. en remplacement de la TLE, au taux de 3%
- BUDGET : décisions modificatives
- Demande de fonds de concours à la communauté de communes pour financement de la maison médicale.
- Approbation de la modification des statuts du Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Bourbre.
- Approbation de la modification des statuts du Syndicat des Collèges.
- Mission pour l'élaboration d'un LOGO pour un montant de 1035 €
- Signature du contrat avec la SACEM pour 3 manifestations par an pour un montant de 125 € TTC

Plan Local d'Urbanisme

Le Maire de la Commune de LA CHAPELLE DE LA TOUR a prescrit par deux arrêtés du 26 avril 2012 :

- la mise à l'enquête publique du projet de Plan Local d'Urbanisme.
- la mise à l'enquête publique du projet de zonage d'assainissement

Les enquêtes publiques se dérouleront en Mairie du **21 mai au 22 juin 2012**.

M. Pierre BLANCHARD a été désigné comme Commissaire Enquêteur par décision du Président du Tribunal Administratif de Grenoble en date du 13 février 2012. Il se tiendra à la disposition du public à la Mairie :

Pour le PLU, les :

- * Mardi 29 mai 2012 de 9 h à 12 h
- * Jeudi 7 juin 2012 de 14 h à 17 h
- * Jeudi 14 juin 2012 de 9 h à 12 h
- * Vendredi 22 juin 2012 de 14 h 30 à 18 h 30

Pour le zonage d'assainissement, les :

- * Jeudi 7 juin 2012 de 9 h à 12 h
- * Jeudi 14 juin 2012 de 14 h à 17 h
- * Vendredi 22 juin 2012 de 9 h à 12 h

Les observations formulées par écrit peuvent être consignées sur les registres d'enquête déposés en Mairie ou être adressées par la poste à la Mairie, avant la clôture de l'enquête.

Pendant toute la durée des enquêtes les dossiers sont consultables en mairie, aux heures habituelles d'ouverture :

Lundi de 16 h à 18 h30

Mardi – Jeudi – Vendredi de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h30

Le plan de zonage présenté à l'enquête publique, tel qu'arrêté par la délibération du conseil municipal en date du 14 novembre 2011, est visible sur le site internet : www.lachapelle.com.
Les rapports et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie.

Le Conseil Municipal des Enfants

Le projet Parcours de santé proposé par la **commission Sports et Loisirs** du Conseil des enfants a été adopté par le conseil municipal en date du 30 mars 2012.

Le terrain devant la mare, près du chemin noir, a été choisi pour la réalisation de ce projet et octroyé aimablement par M. le Maire. Lors de la réunion du 26 avril les jeunes élu(e)s ont sélectionné les 4 agrès : saut de haies, pont de cordes, étirement des jambes et bascule d'équilibre qui seront installés sur ce parcours

La **commission Environnement** avance également leur projet : le potager Chapeland a été lancé dans le jardin de Mr et Mme Ynna, les premiers coups de pioche et de bêche ont été donnés par les enfants encadrés par les parents et élus mobilisés auprès d'eux, sous l'œil bienveillant de Mr et Mme Ynna qui mettent à disposition terrain, outils et bons conseils.

Si vous avez des plants en trop, des outils à donner, n'hésitez pas, les enfants sont preneurs.

Personnel

La mairie va recruter un Agent Technique d'entretien afin de renforcer l'équipe actuelle. Toute personne intéressée est priée de faire parvenir une lettre de motivation ainsi qu'un CV à la mairie.

Commission travaux

Comme nous l'avions provisionné pour 2012, le budget investissement – travaux ne verra pas le lancement de grands chantiers.

Outre l'entretien annuel de nos voies de circulation et chemins communaux, un certain nombre de travaux ont été budgétisés et seront réalisés avant la fin de l'année.

- les travaux nécessaires à la petite école débuteront début mai : sol de la salle, isolation, peintures, crépis, accès pour les personnes handicapés..., le mur de soutènement de la cour, qui menace de s'effondrer, sera reconstruit.
- l'aire de jeux prévu depuis plusieurs années verra le jour face à l'école primaire.
- la piste du parcours de santé, décidé par le conseil communal des enfants, sera tracé vers la mare du chemin noir.
- l'appartement situé à l'étage de la petite école sera réaménagé pour en faire un logement de secours communal.
- la réfection de l'étage de la mairie, commencée l'an dernier par le changement des fenêtres, sera poursuivie cette année : plâtres, isolation, peintures et chauffage.
- le toit des sanitaires du local technique sera remplacé pour permettre la nécessaire remise en conformité de ces locaux.
- les rideaux de la salle des mariages, refaite l'année dernière, seront posés ainsi qu'à la médiathèque
- une étude est en cours sur la modification du carrefour de la route de Châtanay avec le chemin du Guinet et le chemin de la Petite Commune, avec un passage piétonnier sur chacune de ces voies pour principalement assurer la sécurité des enfants sur le chemin de l'école.
- la réfection de la route du Mollard qui devait être terminée en 2011 voit seulement son achèvement (coordination des multiples entreprises sollicitées et intempéries,).

Avant les travaux



et maintenant fin avril 2012



Nous remercions les riverains de leur patience et les invitons à participer à **l'inauguration de cette nouvelle route**, sans poteaux et désormais piétonnière, qui aura lieu le **28 juin 2012 à 18h30**.

Ramassage des déchets

Quelques rappels car il y a encore de nombreuses erreurs de tris, les déchets mis dans les sacs ou bacs jaunes ne sont pas toujours des déchets recyclables. Alors, ils sont redirigés vers l'incinérateur mais cela induit des manipulations et donc des coûts supplémentaires.

Les sacs ou bacs jaunes doivent contenir : les emballages plastique (les flacons et les bouteilles) et les emballages carton.

Les sacs noirs ou bacs doivent contenir les autres déchets que nous produisons dans le cadre de notre vie quotidienne et familiale. Cela comprend aussi les cartons gras et souillés, les pots de yaourt, barquettes en plastique et polystyrène, films et sacs plastique. Les encombrants et toxiques en sont exclus..

Les sacs doivent être sortis la veille du jour de collecte.

La médiathèque

Quelques nouvelles de la médiathèque : Rappel des heures d'ouvertures : **mardi de 16h30 à 19h30**.

La médiathèque a fait de nouvelles acquisitions, venez nombreux les découvrir.

La lecture en consultation libre, des magazines cinéma, arts, maison, musique..... est aussi possible sur place.

Les enfants de CM2 participent au défi lecture. Ils ont lu treize livres sur le thème "Enfants des monde".

Les enfants ont apprécié l'heure du conte avec la conteuse de la médiathèque intercommunale et les bénévoles.

Heure à renouveler ! A bientôt à la médiathèque du village.

Notre école : 'Faites des maths à l'école'



Dans le cadre de la semaine nationale des mathématiques, les enseignants et les élèves ont invité les parents d'élèves à faire des mathématiques à l'école jeudi 15 mars. Il s'agissait de donner une image vivante et attractive des mathématiques en proposant aux familles en fin d'après-midi un parcours à travers les classes. Chacune présentait des ateliers différents basés sur les jeux mathématiques. Cette soirée encouragée par Monsieur l'Inspecteur de l'éducation nationale et l'équipe de circonscription a remporté un franc succès.

Le programme de cette manifestation ainsi que les jeux informatiques proposés peuvent être consultés à l'adresse suivante : http://www.ac-grenoble.fr/ien.la-tour-du-pin/semaine_maths_2012

Le nettoyage de printemps

Le nettoyage de printemps a eu lieu le 31 mars. A 8h30, 30 personnes motivées, dont 7 enfants, étaient prêtes pour protéger Dame Nature. Départ rapide des groupes, à peu près 3 / 4 des chemins et routes prévus ont été nettoyés. Une vingtaine de bénévoles de plus auraient permis de boucler l'ensemble des chemins.

Résultat satisfaisant, 50% de déchets en moins que l'an dernier. Les Chapelands nettoient, c'est bien la grosse satisfaction. Certaines bordures de maison où traînaient bouteilles, papiers, emballages ... en 2011, étaient propres. Un gros progrès qui hélas n'est pas suffisant pour un résultat positif. Heureusement qu'au cours de l'année, randonneurs, marcheurs, particuliers ramassent les déchets. Félicitations à ces gens dévoués pour la protection de la nature Chapelande. Bravo aux 30 participants de ce samedi 31, qui se sont séparés



après une petite collation, se promettant de se retrouver à nouveau l'an prochain au nettoyage de printemps 2013. « Et que vive la nature ».

Quelques dates et événements à noter

Départ en retraite de Dany Cantello

Afin de fêter son départ en retraite, une cérémonie sera organisée **le jeudi 5 juillet 2012 à partir de 18 h** à l'école. Tous les habitants de la commune sont invités à participer afin de remercier Dany pour sa longue carrière passée au sein de l'école. Dany est remplacée par Mme Anne SOUDAN en tant qu'ATSEM.

Inauguration de la Maison médicale du Plateau

Tous les logements ont été attribués à ce jour et les professions médicales ainsi que l'ADMR sont en place depuis le début d'année. Il demeure quelques finitions à apporter et ce bâtiment sera entièrement terminé courant mai 2012.

Son inauguration est prévue **le jeudi 28 Juin à 18 h 30** et sera jumelée avec **l'inauguration des travaux de mise en sécurité du Mollard.**

La fête de la musique aura lieu **le 22 juin à partir de 20 h**. Cette désormais célèbre soirée, qui a eu un succès inespéré en 2011, est organisée par la commission animation et le CCAS aidés de plusieurs bénévoles. Le programme est presque bouclé, on attend plus qu'une seule réponse d'un groupe. On retrouvera ou découvrira : le groupe 1111 de Frédéric Julien : 3 guitaristes et 1 batteur ; le jeune accordéoniste Dolomois William Navoret ; le Far West Country – club de Rochetoirin ; une partie du groupe Equivox : Michel, Anthony, Gaëlle, Yves et Stéphane ; le nouveau trio Chapeland Cédric Minot à la batterie et guitare, Mathilde Guillet au chant et guitare et le nouveau, Johan à la guitare.

Tous les Chapelands, qui désirent chanter ou jouer d'un instrument, doivent téléphoner au 04 74 83 43 89 avant le 20 juin. Au cours de la soirée : buffet – buvette avec crêpes, diots et frites.

Réserver déjà votre soirée, entrée gratuite. « Vive la musique »

La Ruche et ses petites abeilles

Le centre de loisirs du village ouvrira ses portes **du 9 juillet au 3 août, de 7h45 à 18h** pour les vacances d'été. Au programme, des sorties, des activités manuelles, des jeux et des ateliers en tout genre à découvrir au fil des jours, aux côtés d'une équipe d'animateurs diplômés.

Cette année, les **inscriptions** se feront par le biais d'une matinée spéciale qui se tiendra à la salle d'animation rurale le **samedi 2 juin**. D'autre part, les parents auront toujours la possibilité d'inscrire leurs petites abeilles de 3 à 11 ans via le tract d'inscription distribué courant mai par l'intermédiaire des maîtresses d'école. Pour plus de renseignements sur le centre aéré, merci de contacter Audrey Lardon (06.49.55.64.96) ou Estelle Monnet (estelle.monnet@bbox.fr ou 06.64.38.42.27).